

Réf: Dossier N° 105340

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCHIMAITRES CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ARCHIMACI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI  
A 50 M DU TERRAIN D'ANGRE, Lot 721, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHIMAITRES CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ARCHIMACI »

Objet : GESTION PHYSIQUE DES ARCHIVES, GESTION ELECTRONIQUE DES ARCHIVES, CREATION-LOCATION ET VENTE LOGICIELS DE GESTION, LOCATION ET VENTE DE SCANNERS ET DE MATERIELS INFORMATIQUES, AUDITS-CONSEILS-FORMATION, EXTERNALISATION DES ARCHIVES, CREATION DE SCANNING CENTER, DESTRUCTION DES FONDS D'ARCHIVES, ARCHITECTURE ET STRUCTURE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI  
A 50 M DU TERRAIN D'ANGRE, Lot 721, Ilot 47

Dirigeant(s) : M YAO KONAN CAMILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04091 du 20/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32532/GTCA/RC/2022 du 20/07/2022

